

SPECIAL - PIERRY -

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO DU MAIRE	Pages 2 et 3	ASSOCIATIONS	Pages 13-18
LES IMPÔTS	Page 4	11 NOVEMBRE	Page 19
LES TRAVAUX	Pages 5-6	SUDOKU	
LE PATRIMOINE	Page 7	INFOS PRATIQUES	Pages 20-24
RESTAURATION SCOLAIRE	Page 8	EXPRESSION DE L'OPPOSITION	Page 25
ALSH et MERCREDIS	Pages 9-11	ÉTAT CIVIL	
LA SALLE INFORMATIQUE	Page 12	CONCERTS DE NOËL	Page 26
		NUMÉROS UTILES	



L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

La pause estivale est un lointain souvenir et l'automne a vu la vigne prendre de jolies couleurs avant d'abandonner son feuillage, annonçant la venue prochaine des frimas de l'hiver.

Durant ces quelques semaines, nous avons connu une actualité riche et parfois bien contraignante, mais les élus et les services ont eu à cœur de se mobiliser pour répondre aux besoins et demandes.

Nous avons pu ainsi apprécier « ô combien il est bon d'avoir de l'eau au robinet ». La panne est toujours mal vécue mais il faut saluer le travail des techniciens de l'Agglo et des entreprises qui ont su réparer et remettre en route ce service essentiel à la population. Merci aux élus qui sont venus assurer distribution et portage des bouteilles d'eau minérale.

Cela a permis aussi de mettre sur pied une cellule de crise pour anticiper les problèmes et y apporter les solutions « ad hoc » à l'échelle de notre territoire.

Au sein du conseil municipal, la démission d'une adjointe a engendré l'installation d'un nouveau membre en la personne de Monsieur Damien Frimin qui figurait sur ma liste aux élections de 2020. Dans un second temps, il a été procédé au vote du maintien de quatre postes d'adjoint au Maire, puis à l'élection de Madame Francine Lebert en qualité de deuxième adjointe, le conseil municipal ayant accepté par 13 voix pour et une contre, le maintien

du nombre de postes et le positionnement de cette adjointe dans la hiérarchie du tableau municipal.

Je les félicite tous les deux et sais pouvoir compter sur leur dévouement à la cause publique, élément moteur qui doit animer chaque élu. Ils ont d'ailleurs intégré les commissions communales et mené leurs premières missions.

Les travaux du City touchent enfin à leur terme. Cet espace ludique et sportif a pu être ouvert pour l'été et a connu un succès qui laisse présager d'une belle fréquentation. Nous achevons la pose des sanisettes et du local technique ainsi que la pose des bandes podotactiles pour les personnes à mobilité réduite. Bien évidemment, au regard du « timing » et du climat, l'inauguration n'a pu se faire pour le moment mais rendez-vous est pris pour réaliser cela dès le printemps, afin de profiter des premiers beaux jours et des couleurs de nos plantations.

L'Église a, elle, connu une série de travaux pour conforter le couvert, la charpente nécessitant un petit renfort, et l'intérieur avec la pose d'un nouveau plafond dans la nef et la réalisation d'un nouvel éclairage de l'ensemble. La mise en valeur des vitraux et des statues de la façade est également menée pour donner un aspect lumineux à ce bâtiment. Les essais ont été réalisés et nous permettent d'annoncer une belle mise en service pour le vendredi 6 décembre en fin d'après-midi.

Le lieu sera aussi un écrin pour les trois concerts qui permettront à un public, je l'espère nombreux, de profiter de la musique, des chants et de cet édifice remarquable où repose le Frère Jean Oudart.

Au sein de nos écoles, nous avons achevé la rénovation du parc informatique avec la pose de quatre nouveaux écrans numériques accompagnés d'un rafraîchissement des murs supports.



Les travaux dans les chemins de vigne doivent démarrer dans les prochains jours, la notification étant faite à l'entreprise qui doit intervenir. D'autres suivront l'an prochain, au vu des études menées par la commission municipale.

Les travaux de la rue de la Marqueterie seront menés en parallèle, avec un petit différé pour éviter de rendre inaccessible le coteau. Il en sera de même pour le parking dit du 17 Charles de Gaulle et de la rue des Gouttes d'or.

Les grands chantiers du « Cellier Oudart » et de la voirie communale 2024-2026 sont en cours d'élaboration et seront finalisés dans les prochaines semaines afin d'être soumis au vote du Conseil municipal.

Pour la voirie, il nous reste une partie du village à réaliser, dont l'axe majeur de la rue du Général de Gaulle qui permet de desservir la zone commerciale de Saint Julien et de rejoindre la RD951 par le rond-point dit « Jules Lobet ». Il nous faudra donc mettre en place des solutions alternatives pour assurer l'accès routier et notamment le transport urbain collectif pendant cette phase de travaux.

La commission dédiée va poursuivre ses réflexions pour un démarrage en 2025 et y intégrer toutes les solutions à mettre en œuvre.

Pour le Cellier du Frère Oudart, nous avons choisi d'être accompagnés pour mener les études préalables et conduire une prospection, en parallèle, sur l'avenir et l'utilisation de cet édifice.

Cet immeuble a mobilisé des crédits importants pour l'acquisition et la mise « hors d'eau et hors d'air » mais demeure à ce jour une coquille vide. La motivation qui nous anime est de mettre en avant la typicité de notre terroir champenois et l'œnotourisme qui permet de faire connaître notre village et son histoire, fort riche en architecture et personnages célèbres : le Frère Oudart et Jacques Cazotte en sont les témoins.

Les feuilles d'automne annoncent aussi la feuille d'impôt foncier avec, pour tous, la confirmation de notre décision de baisser les taux de 15 % dès cette année afin de minimiser l'impact lié à la revalorisation des bases fiscales et redonner du pouvoir d'achat aux contribuables. Cet effort n'est pas une vague annonce mais bel et bien un effort de gestion important.

Il faut se projeter sur les prochaines semaines qui verront les fêtes de fin d'année bien vite arriver. Je vous souhaite de les passer dans les meilleures conditions et en parfaite santé.

Je vous invite à découvrir le présent bulletin et nous restons à votre disposition pour échanger et répondre à vos interrogations.

Bonne lecture à vous,
Bien cordialement.

Éric PLASSON, Maire de PIERRY



Lors de la préparation budgétaire, j'avais soumis différentes hypothèses aux élus pour assurer le financement du fonctionnement de la Commune et la couverture des investissements prévus au titre des années 2024 à 2026, la nécessité d'assurer le plan pluriannuel de ces équipements étant impérative.

L'idée force était de redonner une partie des hausses de fiscalité aux contribuables, l'État ayant pratiqué une revalorisation de celles-ci en 2023 et 2024. La Commune pouvait capter pour elle seule ce rattrapage de l'inflation ou en restituer tout ou partie.

En limitant à 5% cette baisse, le contribuable n'avait quasi aucun impact. En passant à 10%, la ristourne avait un impact modéré.

La solution avancée avec une baisse de 15%, comme je le souhaitais, a été votée lors de l'adoption du budget et fixation des taux d'imposition.

Tout à chacun a reçu sa taxe foncière et a pu en apprécier la baisse, même si nous ne sommes pas les seuls à apparaître sur celle-ci.

L'effort global de la Commune dans cette opération est de 160.000€ qui auraient pu être conservés en recettes de fiscalité. Nous avons préféré vous en faire bénéficier afin de soutenir le pouvoir d'achat de chacun.

Un exemple vous est indiqué ci-dessous pour connaître le détail de votre avis d'imposition.

Le taux communal passe de 33,51 à 28,48%, soit une baisse de 15%.(en bleu)

Les taux de l'Agglo, pour la taxe foncière et la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères, restent inchangés mais, du fait de la revalorisation des bases fixée par l'État (en rouge), le coût est en augmentation de plus de 3,9%.

Pour la part communale, si la baisse n'avait pas été appliquée, il en aurait été de même.

Les variations (en vert) tiennent compte des taux et de l'augmentation des bases.

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2023	33,51 %	%	6,81 %	0,0917 %	9,38 %	%		
	Taux 2024	28,48 %	%	6,81 %	0,101 %	9,38 %	%		
	Adresse								
	Base	4259		4259	4259	4259			
	Cotisation	1213		290	4	399		1906	
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2023	1374		279	4	384		1906		
Cotisation 2024	1213		290	4	399		1906		
Variation	-11,72 %		+3,94 %	0 %	+3,91 %				
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations

Eric PLASSON, Maire

Notre église Saint Julien connaissait quelques turpitudes ...

Le plafond de la nef avait souffert au fil des ans et une reprise complète de cette partie de l'édifice s'avérait nécessaire.

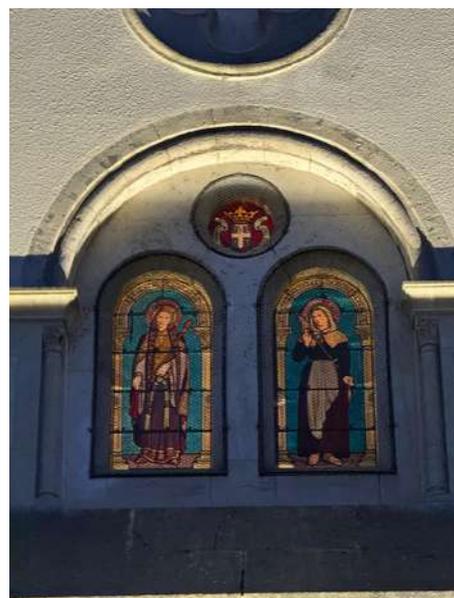
Nous avons donc opté pour une solution « bois » afin de rappeler les travées latérales et avons profité de ces travaux pour revoir l'éclairage intérieur, poursuivant ainsi nos efforts en matière d'économie d'énergie. L'halogène vorace a laissé la place à l'économe Led, tout en assurant une luminosité identique, voir même améliorée.

La charpente-couverture a été contrôlée et les travaux de confortement réalisés.

La mise en valeur des vitraux est également au programme et elle sera dévoilée le 6 décembre à 18h00, lors du lancement des illuminations de fin d'année.

La façade et l'aile droite du bâtiment seront ainsi parées des magnifiques éclats de ces vitraux, permettant à tous d'en apprécier la beauté.

Ces belles touches de couleurs viendront, sans nul doute, apporter une dose de bonheur pour les fêtes de fin d'année



Eric PLASSON, Maire

Réfection des chemins de vigne.



Au fil du temps, avec le ruissellement des eaux de source, chemin de la Marquetterie, la bordure droite en montant est à certains endroits creusée. Nous allons procéder à la remise en état de celle-ci.

Chemin des Montoisets, l'action de l'eau a également marqué son passage et parfois, sur toute la largeur ; deux portions vont être reprises en pleine largeur et, sur le haut, les bordures seront également traitées.

Au programme de cette année il y aura aussi le chemin des Tartières qui présente quelques gros nids de poule.

Ces travaux débuteront prochainement, un autre programme verra le jour en 2025, notamment sur les Bordets.



Gérard TRIBOY, Adjoint

Bilan Piégeage -Tir Saison du 01 Juillet 2023 au 30 Juin 2024 PIERRY

- Piégeage/Tir Corbeaux/Corneilles : 177 Corbeaux
- Piégeage Fouines : 2 Fouines
- Furetage Lapins : 20 Lapins
- Piégeage/Tir Pigeons : 180 Pigeons
- Piégeage/Tir Ragondins : 24 Ragondins
- Piégeage/Tir Raton Laveur : 12 Ratons Laveurs
- Piégeage/Tir Renards : 9 Renards
- Tir Sanglier : 6 Sangliers + 3 en battue administrative





PRIX Régional DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Depuis de nombreuses années, nous poursuivons nos efforts pour le fleurissement et la mise en valeur de la richesse architecturale de notre village.

Nous avons à cœur de diversifier les plantations à travers différentes thématiques et en nous inscrivant dans une politique éco-responsable en matière de consommation de l'eau et adaptation du végétal aux conditions climatiques en pleine mutation.



Nos efforts ont été récompensés puisque notre Commune a reçu le prix spécial Régional du jury pour la mise en valeur du patrimoine suite au passage de la Commission en 2024.

Le jury a tout particulièrement apprécié la richesse architecturale de Pierry et les travaux de réhabilitation et de plantation pour l'ensemble immobilier du « Chai ».



Nos remerciements aux membres du Jury Régional pour lesquels nous nous sommes engagés à poursuivre nos efforts pour le bien-être et le bien-vivre de tous.

Eric PLASSON, Maire

Un bilan à l'aube des 10 ans

Depuis septembre 2015, la Commune assure la gestion intégrale de la cantine, garderie et centre de loisirs. Ces activités ont connu de grandes mutations et une réinstallation de choix dans les locaux du « Chai »,

Depuis la rentrée de 2015, la Mairie a maintenu une tarification sans aucune augmentation, en se référant au prix du repas facturé par la Commune suivant un tarif de 2011 (3,50€) et les sommes appelées par « Familles rurales » (4,35€) lorsque cette association en assurait la gestion. Soit un prix facturé aux familles de 7,85€ par repas. Le prix du seul repas à 3,50€ a été fixé au 1er janvier 2001.



Il a été proposé, à l'époque, de ramener le prix à 7,00€ pour la prestation complète, afin de soutenir l'attrait du service et permettre un accès plus aisé pour les familles en difficulté. Il a été convenu que la collectivité pourrait venir en aide aux foyers.



La qualité d'accueil a été très fortement améliorée avec des salles dédiées, du mobilier et de la décoration adaptés et une équipe de grande qualité. Le respect des normes sanitaires est facilité avec un équipement performant dans un local spacieux et lumineux.



Les investissements pour le périscolaire (cantine et garderie) ont dépassé 1,2 M€ pour l'installation au Chai, sans aucune répercussion tarifaire comme souhaité par la Municipalité.

Les moyens humains ont été confortés avec une équipe de 6 à 7 personnes en fonction des besoins, effectif qui est renforcé par des élus et conjointes d'élus, lors d'absence d'une agente. C'est indispensable pour que le service soit assuré en toutes conditions et c'est aussi le rôle des élus (et conjoints) de s'investir dans les missions et actions municipales,

La qualité et la diversité des repas proposés semblent avoir conquis petits et grands, tout comme le suivi par une diététicienne qui nous accompagne et apporte un avis éclairé sur l'aspect nutritionnel.

Si le prix de revient du repas et la masse salariale ont connu des augmentations très fortes, les tarifs de la facturation aux familles sont restés inchangés.

La municipalité met tout en œuvre pour que la qualité soit au rendez-vous.

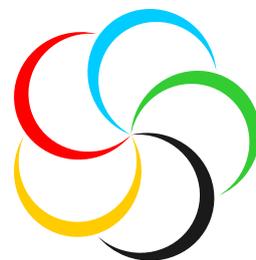
C'est un engagement fort que votre Maire a souhaité voir porté et partagé par le Conseil municipal.

Eric PLASSON, Maire
Francine LEBERT, Adjointe au Maire

Pendant la période scolaire, plus précisément les mercredis, l'équipe du périscolaire organise des journées récréatives, ludiques et créatives pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. Lors de la période 5 (du 15 Mai au 3 juillet 2024), les animateurs ont proposé des activités sur le thème des jeux olympiques.

Jeux collectifs et sportifs ont été mis en place mais pas seulement : fabrication de jeux d'adresse et de logique.

L'objectif de cette période était avant tout de faire découvrir aux enfants de nombreuses activités sportives tout en ayant un esprit d'équipe et de cohésion.



La prochaine période des mercredis récréatifs se déroule du 6 novembre au 18 décembre 2024 .

Fanny Cousin – Directrice Périscolaire-Extrascolaire



Cet été, le centre de loisirs de Pierry a ouvert ses portes du 8 au 26 juillet 2024.

Grâce à une équipe dynamique et créative, les enfants ont pu s'incarner le temps de ces 3 semaines, dans la peau d'aventuriers.

De nombreuses activités ont été proposées aux enfants comme des activités manuelles sur le thème marin avec le dessin d'un poisson arc-en-ciel, d'une méduse ou la fabrication d'un phare. Nos animateurs ont su également motiver les enfants dans un esprit d'équipe, de compétition en organisant de grands jeux, des jeux sportifs comme de la Thèque, du Badminton ou des jeux d'eau.

Trois sorties ont été planifiées dans cet accueil.



Une à Avize au parc Gill'Aventure. Le concept de cet organisme est de défier deux équipes par divers jeux de logique et d'adresse. L'instant d'une matinée, notre jeune public s'est senti l'âme d'un aventurier de Koh-Lanta.



Fanny COUSIN – Directrice Péri-scolaire et Extrascolaire



La deuxième semaine, nous avons assisté à un concert de Hip-Hop, « Les frères Casquettes », organisé par la ville d'Épernay. Casquette à l'envers de rigueur, les enfants ont passé un agréable moment dans le parc de l'hôtel de ville.



La dernière sortie se fit au Domaine de Vendresse, dans les Ardennes. Une belle découverte du monde aquatique avec des activités ludiques mais aussi récréatives au grand plaisir des enfants.



Le centre s'est achevé par une petite manifestation organisée par les animateurs mais surtout par les enfants. La finalité de cet instant était de partager un moment de joie et de convivialité.

Je tiens à remercier la municipalité pour son engagement et sa bienveillance vis-à-vis de notre jeune public et exprimer ma reconnaissance auprès de mon équipe. MERCI !!! Dans le prochain bulletin, vous aurez des nouvelles de l'ALSH d'octobre qui a eu lieu du 21 au 25 octobre 2024.

Fanny COUSIN - Directrice Péri-scolaire et Extrascolaire



Depuis 2019, les locaux de l'ancienne garderie étaient inoccupés et la municipalité avait envisagé différentes solutions pour les rénover et donner ainsi une seconde vie à ces salles.

La période idéale pour intervenir se trouvait pendant les vacances scolaires afin de limiter les perturbations pour tout un chacun.

Le conseil municipal a validé ce projet et une entreprise a assuré l'ensemble des corps d'état : la démolition, le carrelage, les cloisons et menuiseries intérieures.

Ces travaux ont été aussi l'occasion de mettre en place un partenariat associatif en laissant le soin de traiter les aménagements intérieurs, courants fort et faible et peintures à l'AICSE, la commune faisant l'achat des fournitures nécessaires. L'électricité et le câblage informatique ont été assurés par un électricien retenu par l'association.

Je tiens à saluer l'investissement collectif des membres de cette association qui a fait un énorme travail et de haute qualité.

C'est aussi un marché « gagnant-gagnant » grâce auquel les locaux ont été rénovés et une activité nouvelle et attendue a pu être proposée. La commune a pu ainsi mettre des locaux modernes et confortables à la disposition d'une équipe dynamique et porteuse de beaux projets.

Le coût supporté par notre budget est de 90K€ et je vous convie à découvrir ces locaux lors des portes ouvertes de l'AICSE le 16 novembre.



Éric PLASSON, Maire

L'ATELIER INFORMATIQUE DES COTEAUX SUD D'ÉPERNAY

L'Atelier Informatique des Coteaux Sud d'Épernay (AICSE) s'installe à Pierry au 1 ter, rue Cazotte dans deux salles mises à disposition par Monsieur le Maire et la municipalité.

Ouvert à tous, des débutants aux experts, l'Atelier se veut un lieu d'apprentissage, d'échange et d'innovation autour des technologies numériques qui impactent et concernent de plus en plus tous les aspects de la vie quotidienne.

Un club pour tous les niveaux

Que vous soyez un passionné d'informatique, un curieux qui souhaite s'initier aux nouvelles technologies, ou simplement un citoyen désirant mieux comprendre le monde numérique, ce club est fait pour vous. Il ne s'adresse pas uniquement aux férus de programmation ou aux gamers invétérés, mais bien à tous ceux qui souhaitent développer leurs compétences dans ce domaine en pleine expansion.

Les animateurs ont conçu une série d'ateliers et de rencontres adaptées à tous les niveaux. Des sessions d'initiation à l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet pour les seniors, aux cours de programmation, de sécurité informatique ou encore de développement d'applications pour les plus aguerris, le club propose une offre variée.

"L'objectif est de rendre l'informatique accessible à tous, peu importe l'âge ou le niveau de compétence", explique le Président du club. "Chacun pourra trouver son compte, que ce soit pour résoudre des problèmes techniques du quotidien ou pour explorer des domaines plus complexes comme l'intelligence artificielle ou la robotique".

Des projets ambitieux au programme

Les plus jeunes auront aussi leur espace avec des ateliers spécialement dédiés à la découverte du code. Le but est de leur donner les clés pour comprendre et maîtriser le langage informatique, devenu indispensable dans de nombreux métiers aujourd'hui. "Nous voulons éveiller chez eux un intérêt pour le numérique, et qui sait, peut-être faire naître des vocations futures dans ce secteur porteur", souligne un des animateurs.



Un espace d'entraide et de convivialité

Outre l'apprentissage et l'innovation, le club se veut aussi un espace de convivialité et de partage. Il offrira un lieu où les passionnés pourront se rencontrer, échanger des idées, s'entraider sur des projets communs ou simplement discuter des dernières nouveautés du monde numérique.

Des séances de dépannage informatique collectif (Repair'Informatique) seront régulièrement organisées, permettant aux membres du club de venir avec leurs problèmes techniques pour les résoudre ensemble. Une manière d'encourager l'entraide, tout en permettant à chacun de progresser en se confrontant à des situations concrètes.

Les organisateurs espèrent également que ce club deviendra une porte d'entrée vers la citoyenneté numérique, en proposant des formations sur la cybersécurité, la protection des données personnelles et l'utilisation responsable des réseaux sociaux.

L'Atelier Informatique se veut une formidable opportunité pour tous les habitants de la ville et de la communauté d'agglomération d'Épernay. Que vous soyez novice ou expert, ce nouvel espace vous accueillera pour apprendre, partager et innover autour des nouvelles technologies. Alors, que vous souhaitiez résoudre un problème informatique, développer vos compétences ou simplement rencontrer des passionnés, rendez-vous dès la rentrée pour découvrir ce lieu qui pourrait bien devenir un acteur incontournable de la vie locale.

NOUS VOUS ATTENDONS À LA JOURNÉE PORTES OUVERTES
DU SAMEDI 16 NOVEMBRE DE 9H À 17H.
1 TER, RUE CAZOTTE 51530 PIERRY - CONTACT@AICSE.FR - 07.82.35.81.17



ENTENTE SPORTIVE DES COTEAUX SUD

L'Entente Sportive des Coteaux Sud a fait sa rentrée ...

Depuis septembre, l'Entente Sportive des Coteaux Sud a retrouvé tous ses licenciés et même de nouveaux pour reprendre le chemin des terrains, entraînements et matchs.

Ces dernières années, le club voit chaque saison son nombre de licenciés augmenter, l'école de foot ne désemplit pas, bien au contraire.

Nous avons eu la chance cette saison de voir une toute nouvelle catégorie se créer, la catégorie des Vétérans. Cela faisait plusieurs années que le club était en questionnement pour créer cette catégorie et la voilà lancée.

Nous avons même organisé un match en début de saison entre nos équipes de seniors et de vétérans, où, encore une fois, nos seniors se sont illustrés par leur jeu.

Avec tout cela, le club voit son nombre de licenciés monter à environ 130 à 140 licenciés.

Voici le détail des entraînements et des matchs pour chaque catégories :

- nos U6/U7 s'entraînent le mercredi à Moussy et leur match est le samedi après-midi
- nos U8/U9 s'entraînent le mardi à Moussy et leur match est le samedi après-midi
- nos U10/U11 s'entraînent le mardi à Moussy et leur match est le samedi matin
- nos U12 s'entraînent le mardi à Chavot et leur match est le samedi matin
- nos U13 s'entraînent le mardi à Chavot et leur match est le samedi matin
- nos U15 (en entente avec Damery) s'entraînent le mercredi et vendredi à Damery et leur match est le dimanche matin
- nos U18 s'entraînent le lundi et jeudi à Pierry et leur match est le samedi après-midi
- nos Seniors s'entraînent le mardi et vendredi à Pierry et leur match est le dimanche après-midi
- nos Vétérans s'entraînent le mercredi à Chavot et leur match est le dimanche matin

L'Entente Sportive des Coteaux Sud est toujours à la recherche d'éducateurs, de dirigeants ou de bénévoles. Si vous aimez la convivialité d'une association familiale, vous êtes le ou la bienvenue.

Pour tout renseignement contactez moi au 06 89 78 10 65.



*Photo du match seniors contre vétérans,
maillot vintage de M. Ruivo des années 2000 pour les vétérans.*



LES SARMENTS ARGENTÉS

Notre association a ouvert ses portes durant l'été et les adhérents ne partant pas en vacances ont pu profiter de bons moments et d'une sortie au corso fleuri de Fort Mahon qui nous a permis de passer une agréable journée le dimanche 25 août. Musique, chars fleuris, groupes musicaux, confettis, bonne humeur étaient au rendez-vous.



Septembre se termine et nous revenons de Paris où nous étions pour une visite au Musée Grévin suivie d'un déjeuner au restaurant et d'une balade commentée en bateau mouche sur la Seine.

Nous terminerons l'année avec notre repas annuel du Beaujolais Nouveau le 24 novembre, puis pour finir l'année en beauté, une sortie au cabaret Au Diamant bleu dans le Loiret le 8 décembre et le marché de Noël à Kaysersberg en Alsace le 15 décembre. Pour l'année 2025, nous venons déjà de signer pour un voyage d'une semaine en Crète et les inscriptions sont vite arrivées. Le Président et les membres du bureau souhaitent une bonne fin d'année à toutes et tous.



Le président, Joël LALIN



LES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR

Comme annoncé dans le dernier bulletin notre pique-nique annuel a eu lieu le 29 juin et voilà quelques photos !!



Le 03 octobre, nous sommes allés à la Fête de la Bière à Landrecies et tout le monde a été ravi de cette journée.



Le 1er décembre un repas dansant en Noir et Blanc est prévu à la salle des fêtes (si vous souhaitez vous inscrire venez vous renseigner le mercredi après-midi à la salle du Chai).

Et toujours le mercredi après-midi, les rencontres autour des jeux accompagnés d'un goûter !

Si vous êtes intéressé par nos activités n'hésitez pas à venir nous voir le mercredi après-midi de 14 h à 18 h.

Le bureau de l'association



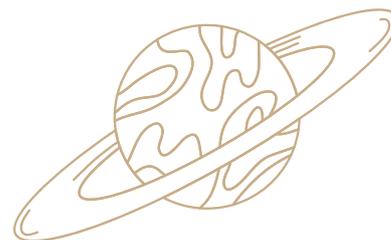
Les jeunes d'Eratosthène

Association
d'Astronomie
Eratosthène

Mairie - place du Général Leclerc
51150 Pierry - 03 26 58 34 68
association.eratosthene@orange.fr
<http://www.eratosthene.org>



ÉRATOSTHÈNE



Le club d'astronomie Eratosthène est un club de passionnés d'astronomie mais nul besoin d'être un expert pour y adhérer. Il suffit d'avoir envie de découvrir tout ce que le ciel nous offre comme merveilles : la lune, les étoiles, les constellations, les planètes, les galaxies...et bien d'autres choses, toutes plus surprenantes les unes que les autres.

Du matériel d'astronomie (jumelles, lunettes, télescopes, PST, etc...) est à la disposition des membres pour les observations.

En complément aux réunions, le club organise différentes manifestations telles que la Nuit des Étoiles, la balade astronomique ainsi que des conférences ou des expositions régulières.

Les membres se réunissent le samedi soir tous les quinze jours dans une salle de la mairie de Pierry, rue Cazotte, à partir de 20h30.

La cotisation est de 25 euros.

Au programme des séances : cours théoriques et sorties aux environs d'Épernay quand le temps s'y prête pour observer la lune, les planètes et le ciel profond (galaxies, nébuleuses ...)

Pour tout renseignement ou inscription vous pouvez nous joindre par mail : association.eratosthene@orange.fr

Ou par téléphone : 03 26 58 34 68

Ou par courrier : Association Eratosthène, déposé en mairie.

Notre site : <http://www.eratosthene.org>

STUDIO DE DANSE BOURDON

BONJOUR A TOUS
VENEZ NOUS REJOINDRE TOUS LES MARDIS
DE 19h à 20h
Salle des fetes de PIERRY
PLACE DE LA MAIRIE
Contact DANIEL BOURDON
0680101440



Anim'Pierry.

Le dimanche 7 juillet dernier, la salle des fêtes de Pierry a accueilli la 2e édition du salon du bien-être, une journée entièrement consacrée à la détente, à la santé naturelle et au développement personnel.

Les visiteurs ont pu découvrir les 17 exposants venus présenter leurs métiers et savoir-faire. Parmi eux, des praticiens en massage, des naturopathes, des réflexologues, ainsi que des esthéticiennes, des coachs vocaux, des prothésistes ongulaires, des créateurs de bougies artisanales... chaque exposant partageant avec passion son approche pour améliorer le bien-être au quotidien.

Le salon s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, où les échanges ont été nombreux entre les exposants et les visiteurs, dont certains arrivaient tout droit du bureau de vote en cette journée d'élections législatives !

Tous sont repartis ravis.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour une prochaine édition.

Au moment où sont écrites ces lignes, les membres de l'association préparent activement le traditionnel repas des vendanges du dimanche 20 octobre, organisé pour la deuxième année consécutive au Château de Pierry. Nous y reviendrons dans le prochain numéro du bulletin municipal.

Suivra le week-end du 7 décembre une action au profit du Téléthon en collaboration avec d'autres associations et écoles.

Prévisions 2025 : déjà 3 dates à retenir : le 29 mars repas dansant à la salle des Fêtes, le 7 mai fête de la bière au Domaine Miltat et le 22 juin salon du Bien-Être...



Photo installation Salon Bien-Être 2024

N'hésitez pas à suivre notre page Facebook pour être informés des dernières nouvelles de l'association.

À bientôt. Anim'Pierry





Le 11 novembre, notre village s'est rassemblé pour honorer la mémoire de nos disparus lors de la Première Guerre mondiale. En présence des familles et des enfants, la cérémonie a débuté par un discours de M. le Maire, rappelant l'importance de se souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Ce moment poignant a été magnifiquement complété par une interprétation a capella de notre hymne national par les enfants, apportant une touche de tendresse et de fierté à cette commémoration. Nous remercions tous les participants pour leur présence et leur respect envers ceux qui ont donné tant pour notre pays.



SUDOKU

	3		5	8	2		1	
4								8
		2				7		
6	7		2		9		3	1
				6				
5	9		8		7		6	2
		5				2		
7								3
	4		7	2	1		9	



RÉPONSES

3	4	6	7	2	1	8	9	5
7	2	9	6	5	8	1	4	3
1	8	5	4	9	3	2	7	6
5	9	3	8	1	7	4	6	2
2	1	4	3	6	5	9	8	7
6	7	8	2	4	9	5	3	1
8	6	2	1	3	4	7	5	9
4	5	1	9	7	6	3	2	8
9	3	7	5	8	2	6	1	4



(Les rendez-vous ?)

Atelier 1: Jeudi 7 novembre 2024 de 14h à 17h
 Atelier 2: Jeudi 14 novembre 2024 de 14h à 17h
 Atelier 3: Jeudi 21 novembre 2024 de 14h à 17h
 Atelier 4: Jeudi 28 novembre 2024 de 14h à 17h
 Atelier 5: Jeudi 5 décembre 2024 de 14h à 17h
 Atelier 6: Jeudi 12 décembre 2024 de 14h à 17h

(Qui contacter ?)

Association Entourage "Bien vieillir en
 Champagne"
 62 rue Carnot
 51160 Mareuil sur Ay
 tel: 03.26.54.82.15
 secretariat@entourage-bien-vieillir.fr

L'atelier est gratuit
 mais le nombre de places
 est limité. Inscrivez-vous !

**(COMPRENDRE
pour agir)**

*Je suis proche aidant...
et vous ?*



Un accord national de



Avec le soutien de



Orge



Quand plaisirs riment avec Vieillir

De quoi ai-je envie ? De quoi ai-je besoin ? Quel est mon positionnement vis-à-vis des autres

Conférence
14 Novembre
à 10h00



QUI ?

Les retraités de la Marne

Le Programme

1 conférence bien-être
Le Jeudi 14 novembre de 10h00 à 12h00

Salle de la mairie
62 av Carnot, Mareuil-Sur-Ay

Puis

4 séances d'Activité Physique

COMBIEN ?

ZÉRO, l'action est financée par LABELVIE

03.10.93.06.60

appel non surtaxé
du lundi au vendredi de 9h à 17h - hors jour férié

groupe@ete-indien-editions.fr

**INFORMATION &
INSCRIPTION**

Action proposée
et financée par



En partenariat avec



Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?

Venez participer gratuitement à un atelier collectif qui vous est destiné !

Animée par un animateur expérimenté, cet atelier permet de se questionner et d'analyser sa situation et de mieux connaître ses propres ressources et celles de son environnement.





NOTRE SITE INTERNET



Une nouvelle interface de notre site internet, plus intuitive, épurée et ergonomique.

Le calendrier du site est ouvert à toutes les associations de Pierry qui en font la demande.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiers sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre car "Pierry Infos" n'est en aucun cas une page officielle de la Mairie.

Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous.**

Nous rappelons ici que ces permanences sont toujours actives et à votre disposition.

RAPPEL DES NOUVEAUX HORAIRES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE:

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9h à 12h
et sur rendez-vous l'après-midi au
03 26 54 03 15
Fermé le mercredi toute la journée



AGENCE POSTALE:

Lundi et vendredi de 13h45 à 18h15
Mercredi de 8h45 à 11h45
Téléphone: 03 26 56 30 61

Adaptation du Plan Vigipirate active depuis le 24 mars 2024.

- Les mesures suivantes du plan sont renforcées :
 - renforcer la surveillance aux abords des bâtiments publics, éducatifs, sportifs, culturels et cultuels.
 - contrôler les accès des personnes, véhicules et objets entrant dans ces bâtiments.
- Les mesures suivantes sont activées :
 - créer des remontées d'alertes de sécurités dans les établissements sensibles et notamment les établissements scolaires
 - vérifier les annuaires de crise et le fonctionnement des moyens de communication sécurisés

Enfin, je vous invite à composer le 17 ou 112 afin de signaler aux forces de sécurité intérieure tout comportement anormal ou fait suspect dont vous seriez témoin.





facebook

La MAIRIE veut apporter une précision importante :

La page Facebook « Pierry Info » n'est nullement une page de la MAIRIE mais une page privée dont elle ne connaît pas l'administrateur.

Pour vous informer, la MAIRIE utilise

- le site Internet "pierry.fr"
- ou l'application "PANNEAUPOCKET"

Pierry Infos

Groupe (Privé)



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

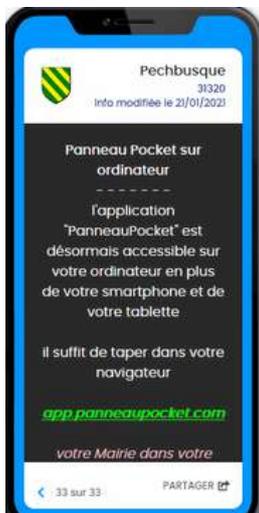
Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".
© PanneauPocket



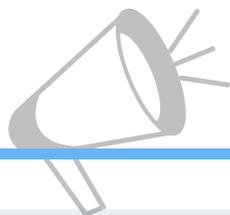
Panneau Pocket

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**

Scannez pour télécharger l'appli !

GRATUIT
ANONYME
SANS PUBLICITÉ

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com



ÉTABLISSEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont sensiblement rallongés à l'approche des périodes de vacances scolaires.

Afin d'anticiper cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des mairies les plus proches, à savoir : Epernay, Blancs-Coteaux (Vertus) et Tours-sur-Marne.

Le formulaire papier pour une demande d'établissement ou de renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ainsi que la liste des pièces à produire peuvent être retirés dans l'une de ces 3 mairies.

Il est également possible d'effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ants.gouv.fr).

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

HABITANTS PIERRY : 300 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

HABITANTS HORS PIERRY : 650 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

URBANISME

Dossier à retirer auprès du secrétariat de mairie

ÉLECTIONS

Inscriptions possibles toute l'année sur service-public.fr

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Lundi Matin :

déchets BIO

plus, une semaine sur deux : déchets ménagers

Jeudi Matin :

Bac jaune uniquement !

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE PIERRY



Du 1er novembre au 31 mars

Fermée le lundi

Mardi de 14 à 17h

Mercredi-jeudi-vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14 à 17h

Dimanche de 9h à 12h



Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne.

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine

de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.





UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

[https://www.service-](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578)

[public.fr/particuliers/vosdroits/F17578.](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578)

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Cette démarche est à effectuer par vous-même, à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir pour être recensé :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Adresse mail



Le **Périscolaire** est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récréatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30 (ou par demi-journée). L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter

le **06.83.15.22.78**

ou par mail periscolairepierry51@gmail.com

NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale.

Tel Mairie : 03 26 54 03 15.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur <https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>



AIDE AU NUMÉRIQUE

Nous vous rappelons qu'un service d'aide au numérique a été mis en place sur la commune.

Des permanences ont lieu à la Mairie les **mardis et vendredis de 10h30 à 12h**.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit de prendre **rendez-vous** auprès du secrétariat de mairie (**03 26 54 03 15**).

TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE

- soit en téléphonant au : 3237 (appel payant)
- soit en sélectionnant le site suivant sur vos appareils numériques :

<https://www.3237.fr/public/mobi/index.php>

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter le **secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15**.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.



Monsieur Jean-Claude SOUVERAIN
le 18 juillet 2024

Décès



Monsieur Joël JOURDAIN
le 23 juillet 2024

Madame Lao CUVILLIER
le 30 août 2024

Madame Florence DELIÈRE
le 16 septembre 2024



CONCERTS DE NOËL



Parallèlement à l'exposition des crèches, la commune vous propose, pour la période festive de Décembre 2024, 3 concerts gratuits en l'église Saint Julien !

- **Dimanche 8 Décembre 15H30** : Chœur INTERLUDE de Magenta, dirigé par Jean Pierre PECHART
- **Dimanche 15 Décembre 15H30** : Chorale BUBBLE GUM, dirigée par Katia DEGAND
- **Dimanche 22 Décembre 15H30** : Musique Municipale de Magenta / Harmonie des chemins de fer sous la direction d'Adélie LOURDEAUX

Afin d'encourager ces initiatives et remercier tous les acteurs de ces prestations nous vous attendons nombreuses et nombreux ! Cette période de Noël doit rester pour petits et grands un moment de joie, de convivialité et de fête que les chants et la musique sauront parfaire !

SI des personnes veulent venir nous aider pour installer les crèches ou pour les permanences, elles seront les bienvenues



Bonnes fêtes à toutes et tous



Numéros courts en cas d'urgence
joignables gratuitement 24h/24h :

15 : SAMU

17 : Police

18 : Pompiers

112 : Urgence européen

114 : Personnes sourdes ou malentendantes
(sms/fax uniquement)

115 : Accueil sans abri

119 : Allo enfance maltraitée



3237 : Pharmacies de garde

3624 : SOS Médecin

3977 : Contre maltraitance personnes âgées

3919 : Violences conjugales (Victimes et témoins)

03.26.56.96.60: Police d'Épernay

Plateforme nationale d'appui médico-
psychologique pour tous les professionnels
de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ÉRIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire, soit le Président de l'association
Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

EDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry -51530